

Protocole sanitaire

Principes généraux d'accueil des écoles maternelles et élémentaires

Ecole du Pré Vert

Adresse : 300 rue de la mairie 01600 St Didier de Formans

04 74 00 52 30

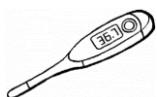
 directionecole.esdf@orange.fr

✓ Avant l'arrivée des enfants à l'école :

- En cas de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou sa famille, les parents gardent leur enfant à la maison.

- **AVANT** le départ pour l'école, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant. **Si le thermomètre indique 37,8°C ou plus, l'enfant ne doit se rendre à l'école.**

- Il en est de même pour le personnel de l'école.



✓ Aux abords de l'école et au portail :

- En raison de l'application du protocole sanitaire et du plan Vigipirate, il ne vous sera pas possible de pénétrer dans les bâtiments de l'école. Merci de ne pas rester aux abords de l'école trop longtemps.

- Les horaires d'accès à l'école sont les suivants :

Maternelle : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30 (ouverture 10 min avant pour l'accueil des élèves)

Elémentaire : 8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30 (ouverture 10 min avant pour l'accueil des élèves)

Merci de respecter ces horaires

- Les élèves devront se rendre directement en classe sans aucun regroupement dans la cour, avec un passage obligatoire par les toilettes pour un lavage des mains.

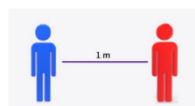


✓ Les règles de distanciation :

- Tout individu doit respecter une distance minimale d'un mètre entre chaque personne afin d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

- Les brassages seront limités au sein de l'école lorsque cela est possible : pas de regroupement lors des arrivées et des sorties, récréations séparées, passages aux toilettes suivant les horaires décalés des récréations.

- Chaque salle de classe est organisée de manière à respecter une certaine distance entre les élèves lorsque cela est possible.



✓ L'application des gestes barrière

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

- **Le lavage des mains** est réalisé plusieurs fois dans la journée : à l'arrivée dans l'école, après chaque récréation, avant et après chaque repas, après le passage aux toilettes et dès l'arrivée à la maison.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons sont permis au sein d'une même classes.

- **Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves à partir du CP** (2 masques par jour à fournir par les familles), pour tout personnel et toutes personnes de plus de 11 ans dans les bâtiments.

- **La ventilation des classes et autres locaux** sera réalisée toutes les deux heures, d'une durée d'au moins 15 minutes pour chaque aération à différents moments de la journée : le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.





✓ La limitation du brassage des élèves

- L'école a défini l'organisation de la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes.
- L'arrivée et le départ de l'école se font sans brassage des élèves.

Par mesure de précaution, il est interdit aux parents et accompagnateurs d'entrer dans l'école.

- **Les interours et la circulation hors temps de classe dans les bâtiments** : les déplacements des élèves seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

- **Les récréations** seront organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière. Elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.



✓ Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un protocole de nettoyage et de désinfection des locaux et matériels est défini avec la municipalité.

- Le nettoyage et la désinfection des sols pour tous les espaces utilisés ou de passage, sont réalisés une fois par jour après la sortie de tous les élèves et de l'équipe pédagogique.

- Dispositions spécifiques :

- ⇒ Le linge utilisé sera changé dès que nécessaire, notamment en école maternelle.
- ⇒ Les couvertures individuelles utilisées dans les dortoirs de la maternelle seront lavées périodiquement.